

Questions rattrapage

Par **D1a.t7n**, le **08/07/2023** à **01:25**

Bonjour Mesdames et monsieur,

J'espère que tout va pour le mieux de votre part.

Je suis actuellement étudiante en 1ère année de droit et la semaine prochaine j'ai mes rattrapage pour les matières fondamentales et celles d'après pour les complémentaire. Je voulais savoir si je ne me présente pas au rattrapage qu'elle sont les conséquences ? (Je ne suis pas boursière cette année) J'ai du mal avec les fonda et j'espère redoubler pour mieux les appréhender l'année prochaine.

Je vous remercie avance pour vos réponses et bonne fin de journée.

Respectueusement.

Par **Isidore Beautrelet**, le **08/07/2023** à **09:16**

Bonjour

Chaque fac ayant ses propres règles, il faut plutôt poser la question à votre service de scolarité. Néanmoins de manière générale, un étudiant qui ne se présente pas aux rattrapages sans motif sera défaillant, il devra tout repasser l'année suivante (y compris les matières qu'il avait validé).

Par conséquent, je ne vous conseille pas de "sécher". Il faut avoir un peu plus confiance en vous. Si vous arrivez à valider vos matières aux rattrapages ce que vous avez le niveau pour passer en L2. Sinon, vous redoublez, mais au moins vous aurez tout donné.